



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Appel des syndicats CGT aux coursiers des plateformes de livraison :
« Vendredi confinons nos vélos ! »**

Encouragées par le gouvernement, un certain nombre d'entreprises aux activités non essentielles continuent à exposer leurs travailleur.euse.s à des risques sanitaires depuis le début de la crise du Coronavirus.

Les plateformes de livraison de repas (Deliveroo, UberEats, etc.) poursuivent ainsi leur activité. De ce fait, les livreur.euse.s continuent à travailler. Ils rencontrent, chaque semaine, plusieurs centaines de personnes dont les travailleur.euse.s des restaurants, les client.e.s, mais aussi leurs collègues car les temps d'attentes créent des attroupements devant les restaurants. Les livreur.euse.s de repas sont donc particulièrement exposé.e.s au virus et potentiellement vecteurs de la maladie. Cette prise de risque n'est absolument pas justifiée puisque cette activité ne répond en rien aux besoins essentiels de la population !

Après plus d'une semaine de confinement, Deliveroo a daigné envoyer un mail à ses livreur.euse.s annonçant qu'il leur fournirait des masques dont la « disponibilité est limitée », selon des modalités peu claires. Là encore, nous nous interrogeons sur la pertinence de maintenir cette activité de livraison alors que tous les personnels de santé manquent de matériel de protection. D'autant plus qu'en pratique les consignes sanitaires ne peuvent pas être respectées : l'attente pousse à rentrer en contact avec les autres livreur.euse.s, et aller jusqu'à la porte des client.e.s oblige à toucher les interphones, poignées, etc.. Et il n'y a aucun point d'eau pour se laver les mains !

Dans ces conditions, maintenir la livraison pour les seuls profits des différentes plateformes est criminel. La CGT demande donc l'arrêt de l'activité des plateformes pendant la crise ainsi qu'un revenu de remplacement à hauteur de 100% de la rémunération habituelle pour les livreur.euse.s dans l'incapacité de travailler et le maintien de la rémunération pour ceux ayant travaillé mais dont l'activité a baissé consécutivement à la fermeture de certains restaurants et à l'instauration d'un couvre-feu dans certaines villes.

Pour se faire entendre, les livreur.euse.s cesseront le travail, à l'appel des syndicats CGT des plateformes, vendredi 27 mars et vendredi 3 avril !

Montreuil, le 26 mars 2020